Atelier « Enseignement et emploi » par J.-J. Detraux

# **Pourquoi lier ces deux thèmes ?**

* Evidence d’un continuum entre la période d’éducation, la formation professionnelle et l’entrée sur le marché du travail
* On montre un lien entre enseignement inclusif et accès à un emploi sur le marché ouvert
* Aller vers le travail suppose des compétences spécifiques liées à l’emploi postulé mais aussi (et surtout) des compétences de gestion de relations sociales (capacités socio-émotionnelles, estime de soi,…)

# **L’enseignement**

* Evolution vers une école inclusive
* Cela suppose
	+ des aménagements dits raisonnables à divers niveaux
	+ Un équilibre entre enseignement de type académique et une éducation à la vie en société
	+ Un enseignement où les ressources spécialisées ont leur place sans être pour autant une structure ségrégée

# **L’enseignement inclusif : Les obstacles**

* Le caractère encore imprécis du concept « enseignement inclusif » et la confusion avec le concept d’intégration
* Le libre choix des parents d’un enfant handicapé d’aller vers l’école de leur choix reste limité
* Une approche « médicalisante » et « psychologisante » du handicap domine encore très fort les pratiques d’orientation

# **L’enseignement inclusif : Les obstacles**

* L’accessibilité des infrastructures scolaires pose encore question
* L’obtention d’une information correcte n’est pas garantie pour l’orientation
* Le peu de connaissance qu’ont les parents de leurs droits
* Les obstacles financiers liés aux coûts des aménagements et des ressources nécessaires

# **L’enseignement inclusif : Les obstacles**

* Le manque de savoir-faire et de connaissances appropriées, lié à une peur de ne pas savoir s’y prendre pour accueillir un élève handicapé
* La « bonne » réputation que souhaitent maintenir certaines écoles

# **L’enseignement inclusif : Les propositions**

* Mettre l’accent sur les compétences de chaque élève plutôt que sur ses déficiences et démédicaliser tout le processus d’orientation
* Penser à aménager l’ambiance générale dans l’école et les relations entre les membres de la communauté scolaire pour créer une « culture » de l’inclusion et une cohésion de l’équipe
* Prévoir dans chaque école des ressources spécialisées à disposition de chaque élève pouvant avoir, à un moment de son cursus, des difficultés
* Améliorer la circulation et l’accès de l’information à tout membre de la communauté scolaire

# **L’enseignement inclusif : Les propositions**

* Développer une culture de l’aménagement raisonnable organisant l’accès, l’accompagnement et le soutien
* Penser en termes de design universel pour tout aménagement
* Aider l’enseignant, favoriser le travail en équipe, reconnaître et valoriser le travail de l’enseignant

# **L’enseignement inclusif : Les propositions**

* Renforcer la formation initiale de tout enseignant au niveau méthodologique (enseignement différencié) et soutenir les enseignants via la formation continue
* Envisager le parcours des élèves à moyen voire à long terme : quid d’un apprentissage au niveau secondaire ? Quid de l’accès à la vie adulte ? Quid d’une formation tout au long de la vie pour les personnes handicapées?

# **L’enseignement inclusif : Les questions pour le débat**

* Comment concevoir un système axé sur les compétences acquises ou à développer chez l’élève plutôt que sur ses manques, ses déficiences ?
* Peut-on penser « prévention » plutôt que « remédiation »
* Comment penser le besoin de l’élève ?
* Quels apports ont les élèves différents pour la classe, pour l’école ? Quels enjeux à divers niveaux ?
* Comment penser le parcours scolaire de l’élève jusqu’à l’âge adulte ?

# **L’enseignement inclusif : Les questions pour le débat**

* Comment aider à surmonter les peurs (naturelles!) et résistances (humaines!) à l’évolution vers un enseignement inclusif?
* Quelle place pour l’enseignement spécialisé dans l’école inclusive de demain?
* Quelle formation de nos enseignants dans l’avenir? Sont-ils aussi dépourvus de moyens qu’on le dit? Ne sont-ils pas tous confrontés à des élèves qui ont des difficultés d’apprentissage?

# **L’enseignement inclusif : Les questions pour le débat**

* Quelle reconnaissance/formalisation des pratiques positives qui vont dans le sens de l’enseignement inclusif et montrant qu’il est possible de progresser ?
* Comment inscrire l’école et son action dans un parcours de vie de la personne et de ses proches ?

# **L’emploi**

* Le travail est défini selon un modèle qui repose sur des contraintes que nombre de personnes handicapées ne pourront jamais rencontrer
* L’art 27 de la Convention laisse libre les Etats de définir ce qu’est un emploi et ses exigences
* Il s’agit pourtant de développer un marché du travail qui soit inclusif
* Deux fonctions au travail : acquérir un revenu et être occupé, se sentir utile, avoir une activité valorisante

# **L’emploi : Les obstacles**

* Aspect financier : peur de perdre allocation de remplacement des revenus et de voir diminuer allocation d’intégration
* ==) ce système crée des inégalités entre PH et pousse certaines PH à se déclarer « plus handicapées » qu’elles ne le sont réellement
* ==) ce système est vu comme plus favorable aux personnes avec une déficience légère

# **L’emploi : Les obstacles**

* Aspect enseignement et formation
	+ La formation est moins poussée pour les PH
	+ Il existe un décalage entre emploi et formation
	+ Il y a un manque de choix dans les formations possibles, surtout pour les personnes avec une déficience modérée ou sévère
	+ On ne forme pas les PH au niveau des compétences sociales
	+ Les employeurs sont orientés vers les diplômes et pas assez sur les compétences propres

# **L’emploi : Les obstacles**

* Aspects individuels
	+ Difficulté de s’engager dans un temps plein
	+ Frais plus importants pour les PH pour toutes les questions liées à la mobilité, aux soins,..
	+ Parents et enseignants ne croient pas assez dans les compétences de la personne
	+ Difficulté de la PH de se présenter à un employeur : révéler ou non une déficience? Mentionner ou non les possibilités d’aide à l’emploi ?

# **L’emploi : Les obstacles**

* Aspects concrets
	+ À l’embauche, difficulté de négocier un aménagement raisonnable : celui-ci se traduit souvent par un allègement de l’horaire; les aménagements matériels semblent plus faciles à mettre en place que les aménagements organisationnels; beaucoup de refus pour raison de sécurité et beaucoup de refus pour des motifs peu clairs
	+ Au niveau de l’accompagnement : pas toujours bien organisé

# **L’emploi : Les obstacles**

* Aspects concrets
	+ Aides à l’emploi pas nécessairement bien connues des employeurs. De plus pas de contrôle de leur utilisation et procédures administratives lourdes
	+ Politique met plus le poids sur le travail en milieu protégé que sur la possibilité d’emploi en milieu ouvert
	+ Risque de ne trouver de l’emploi que dans le secteur du handicap uniquement

# **L’emploi : Les obstacles**

* Aspects concrets
	+ Utilisation de quota comme moyen contraignant pour favoriser l’embauche : peut être contradictoire avec la volonté d’un marché inclusif
	+ Secteur du travail protégé n’est pas à l’abri des difficultés économiques générales

# **L’emploi : Les propositions**

* Travailler sur la culture d’entreprise et la diversification des postes et du management
* Avoir des incitants plus contraignants à côté d’aide sociale
* Utilisation du BAP par la PH pour les aménagements raisonnables à faire pour un poste de travail
* Penser l’emploi dans la durée

# **L’emploi : Les propositions**

* Ne pas supprimer tout de suite les allocations lorsqu’on entre dans un job
* Repenser le lien entre travail en milieu protégé et le travail en milieu ouvert : le travail en milieu protégé peut être un tremplin
* Mieux préparer les personnes au niveau de leurs compétences sociales et les entraîner très tôt dans le cursus à faire des stages

# **L’emploi : Les propositions**

* Mieux axer sur les compétences de la personne plutôt que sur une « étiquette »de déficience et une centralisation sur les pertes de rentabilité
* Définir des quotas pour tous les secteurs, publics et privés tout en réfléchissant au paradoxe que cela pourrait introduire

# **L’emploi : Les propositions**

* Lors d’une embauche, penser
	+ À promouvoir une qualité des relations avec les collègues
	+ A réfléchir avec la personne au contenu du travail
	+ A lui offrir des possibilités d’évoluer dans sa carrière
	+ Réfléchir différemment selon la taille de l’entreprise

# **L’emploi : les questions pour le débat**

* Comment stimuler la PH à rechercher un emploi sans l’embarquer dans une série de pièges financiers ? Comment concilier une approche « passive » (compensation par subside) et une approche active (favoriser l’emploi)
* Quel peut être l’impact de la réforme des allocations de chômage sur l’emploi des PH?
* Quel est le rôle du circuit du travail protégé dans une perspective de marché du travail inclusif?
* Quelle utilisation des stages pendant la formation et lors de la recherche d’un emploi?

# **L’emploi : Les questions pour le débat**

* Quelle sensibilisation des employeurs ?
* Comment se situer quant à la question de l’efficience, de la productivité et du rendement nécessaires à l’entreprise ?
* Quel impact de la complexification technologique des postes de travail sur l’emploi des PH ?

# **Conclusion**

* Tant pour l’enseignement que pour l’emploi
	+ Plusieurs concepts restent flous ce qui doit inciter à la réflexion commune avec les PH et autres personnes concernées
	+ Souci que l’école et l’entreprise se pensent comme système inclusif et qu’une culture de l’aménagement se développe
	+ Absolue nécessité de se débarrasser d’un modèle médicalisant et psychologisant axé sur la déficience pour adopter une approche des compétences et des besoins

# **Conclusion**

* + Tant pour l’enseignement que pour l’emploi
		- Etre plus ambitieux tant dans la formation initiale que dans la formation en cours d’emploi des professionnels
		- Penser en termes de parcours de vie en aménageant les phases de transition et en particulier celle de l’école vers le marché du travail et la vie adulte
		- Réfléchir comment concilier une approche basée sur la solidarité et l’aide sociale d’une part et une approche basée sur l’autodétermination et la pleine responsabilité de la PH d’autre part.